

Rencontre entre le Premier ministre et les partenaires sociaux, hier Pour asseoir un cadre de concertation permanent et constructif



Les représentants des syndicats lors de la rencontre.



Le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale.

J.K.M
Libreville/Gabon

Ce dialogue régulier devrait, entre autres, favoriser l'anticipation et la négociation au détriment de la confrontation.

LE Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, qui avait à ses côtés plusieurs membres de son équipe, a rencontré, hier, à la résidence hôtelière le Nomad, les représentants des confédérations syndicales et des centrales syndicales ainsi que ceux des syndicats des travailleurs du secteur privé et des agents publics. Une rencontre centrée autour des récentes réformes sectorielles. Et qui, dans la droite ligne de la déclaration de Politique générale du chef du gouvernement, le 26 février dernier, à l'Assemblée nationale, devrait permettre à son équipe de définir et d'asseoir, de commun accord, avec les partenaires sociaux, "un cadre de concertation permanent, constructif, ininterrompu et profitable à l'ensemble des compatriotes", de manière à permettre au gouvernement de mener à bien les réformes indispensables au redressement économique de notre pays, pour le bien-être des populations. Pour ce faire, Julien Nkoghe Bekale a tenu un "langage de vérité" à l'endroit de ses interlocuteurs, en clamant le "caractère inéluctable, nécessaire et utile des réformes". "Le temps est venu de ne plus différer, de ne point remettre à plus tard, mais plutôt d'engager avec responsabilité et courage cette action de réformes (...). Entreprenne dès aujourd'hui ces réformes, ce n'est plus une option, cela devient une obligation, une obligation vitale", a-t-il avancé. D'autant que, la masse salariale mensuelle, évaluée à près de soixante-dix (70) milliards de nos francs, pour cent-deux mille (102 000) agents, devient



Les membres du gouvernement aux côtés du Premier ministre.



Le rendez-vous d'hier marque l'ouverture des discussions entre le gouvernement et les syndicats.

insoutenable pour le budget de l'État. Au même titre que les soixante-douze milliards (72) alloués annuellement au paiement des bourses. Sans occulter le fait que notre système éducatif, majoritairement tourné vers l'enseignement généraliste, forme des jeunes inadaptes aux exigences du monde du travail. Autant de dysfonctionnements qui, a reconnu le chef du gouvernement, ne sont que les résultats d'un com-

portement collectif. "Oui, notre fonction publique est pléthorique. Et nous nous sommes tous, pendant des années, limités à octroyer à nos jeunes des postes budgétaires, parfois juste pour des raisons sociales ou politiques, sans se soucier de l'adéquation profil/poste et de l'employabilité productive de nos agents (...). Oui, notre système éducatif n'a pas intégré la nécessité de donner aux jeunes des orientations de formation en adéquation avec notre

marché de l'emploi. Oui, nous avons favorisé l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique et professionnel plus porteur d'emplois, favorisant ainsi l'augmentation du taux de chômage de nos jeunes", a-t-il avancé. Non sans relever la nécessité de revoir les curricula et contenus pédagogiques de l'ensemble de notre système éducatif, professionnel, tout en augmentant les capacités d'accueil des écoles, centres de for-

mation et établissements supérieurs.

MAÎTRISE DES DÉPENSES • Ce faisant, le premier ministre a invité ses interlocuteurs à une démarche collective et solidaire. Car, a-t-il laissé entendre, "le gouvernement a bien conscience que rien de ce qu'il projette de réaliser ne pourra l'être, sans l'adhésion et la pleine implication de l'ensemble du corps social dont les syndicats constituent un maillon

essentiel". C'est dire la nécessité de l'engagement des partenaires sociaux, vu que ces réformes courageuses, mais impopulaires, devraient à terme déboucher sur une maîtrise des dépenses publiques. Mais cela, a indiqué Julien Nkoghe Bekale, ne devrait pas se faire au détriment des plus faibles. D'autant plus que, les priorités sociales, demeurent un pan essentiel de l'action de son gouvernement.

Dans tous les cas, le cadre de concertation permanent et constructif, se veut être un cadre institutionnel de dialogue social au sein de l'administration publique où, chaque partie, en toute responsabilité, devra jouer sa partition. Quels en sont les contours ? "Au niveau interministériel, ce dialogue s'articulera autour du Premier ministre, de façon semestrielle ou annuelle, en fonction de l'impact collectif des revendications et de la portée des réformes du gouvernement. Au niveau ministériel, chaque ministre aura la responsabilité de rencontrer, une fois par trimestre, les partenaires sociaux. Et au niveau intermédiaire, les secrétaires généraux et directeurs centraux des ressources humaines auront la responsabilité d'échanger avec les partenaires sociaux, une fois par an", a déclaré Julien Nkoghe Bekale.

Il a également souligné que le cadre réglementaire devrait être élaboré dans les jours à venir, annonçant en outre la mise sur pied de trois groupes de travail bipartites (réformes multisectorielles, actions prioritaires à fort impact social, et dialogue social permanent), chargés d'examiner les modalités de mise en œuvre des actions relevant du programme du gouvernement. A noter que les partenaires sociaux ont salué cette initiative, tout en émettant quelques réserves.